



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-086

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 décembre 2022

Date de convocation : 01/12/2022

Date d'affichage 01/12/2022

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Procurations : 1

L'an deux mil vingt-deux le mardi 6 décembre à 20h04 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 21h00).

Étaient absents excusés : Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

Prix concession cimetière pour 4 m²

Les tarifs concernant le colombarium, les cavurnes, le jardin du souvenir et les concessions pris par délibération 2018-042 en date du 15 mai 2018 n'intègrent pas le tarif pour une concession de 4 m².

Ainsi il est proposé le tableau des tarifs suivants :

CAVURNES (20)	COLOMBARIUM (40)	CONCESSION 2m ²	CONCESSION 4 m ²
15 ans 215 €	15 ans 460 €	15 ans 30 €	15 ans 60 €
30 ans 400 €	30 ans 900 €	30 ans 60 €	30 ans 120 €
<u>Cavurne seul (4)</u>		Pour une première réservation c'est 30 ans obligatoire.	Pour une première réservation c'est 30 ans obligatoire.
15 ans 55 €			
30 ans 100 €			

Jardin du souvenir : 50€ + gravure et plaque à la charge de la personne.

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de valider ces nouveaux tarifs.

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 053-215300260-20221206-2022_086-DE

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 6 décembre 2022

Le Maire, Anthony ROULLIER


